

## Coronavirus : 871 commerces déjà référencés dans l'outil pratique de géolocalisation créé par la CCIAMP

Marseille, le 27 mars 2020 – Pour soutenir les commerces autorisés à ouvrir en cette période de confinement liée au coronavirus (Covid-19), la CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence a mis en place le 19 mars, avec la participation de la CCI du Pays d'Arles, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur – Délégation 13, Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône, un outil de géolocalisation permettant aux clients de trouver les commerces ouverts, ceux qui assurent la livraison et leurs horaires d'ouverture. Cette carte interactive a déjà recensé 871 commerces dans les Bouches-du-Rhône et généré 47 000 connexions. Le modèle a par ailleurs été dupliqué en lien avec les CCI dans les Alpes-de-Haute-Provence, le Var, les Hautes-Alpes, l'Alsace, la Côte-D'Or, et sera déployé également sur le Vaucluse et l'Ain.

### Faciliter la recherche des commerces ouverts

Le grand public peut visualiser les commerces ouverts à l'aide de la carte interactive de géolocalisation. En quelques clics, il peut également trouver les commerçants à proximité de son domicile par catégorie/secteur (aide à la personne, alimentation, assurance, banque, dépannage, équipement, santé, service public, tabac/presse) ou directement en indiquant le nom du commerce de proximité qu'il cherche. Il est aussi possible de spécifier si on cherche un commerce qui effectue des livraisons. Chaque commerce est présenté dans une fiche spécifique incluant la date de mise à jour de la fiche, une photo ou un visuel du commerce, l'adresse, la géolocalisation, les horaires et des informations complémentaires le cas échéant. Un outil pratique donc, et simple d'utilisation.

### Encourager les producteurs locaux

L'outil est par ailleurs élargi, en lien avec la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône, aux exploitations agricoles qui proposent la vente directe de leurs produits. Elles pourront s'enregistrer dans la plateforme dès aujourd'hui et le public pourra les retrouver dans les prochains jours.

« En cette période de crise sanitaire et économique sans précédent, cet outil a un double objectif : permettre aux commerces de proximité pouvant ouvrir dans le cadre des règles de confinement d'être visibles et accessibles à leur clientèle et faciliter le quotidien des habitants des villes de notre métropole en leur proposant un outil unique pour trouver toutes les informations qu'ils cherchent. Je compte sur les communes et tous les relais d'information pour faire vivre cette plateforme au bénéfice des commerçants, des producteurs et de la population », précise Jean-Luc Chauvin, Président de la CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence.

Pour consulter l'outil ou enregistrer son commerce : [tools.ccimp.com/covid-carte-commerces/](https://tools.ccimp.com/covid-carte-commerces/)

### Contact Presse

Stéphanie Gaudreault / Responsable Relations presse / Tel : 04 91 39 34 06 / 06 30 38 37 42  
[stephanie.gaudreault@ccimp.com](mailto:stephanie.gaudreault@ccimp.com)

Avec la participation de :

